

objet : "Enquête publique, projet d'aménagement de la RD 998 entre Bédouès-Cocurès et le pont de la Vernède"

Je vous fais parvenir mon **avis défavorable** au projet d'aménagement de la RD 998 entre Bédouès-Cocurès et le pont de la Vernède.

Habitant de Florac et usager régulier de cette voie de circulation, il me semble que le bénéfice/risque et impact du projet penche massivement en défaveur de la réalisation de celui-ci. A l'heure de la sobriété économique et de l'exemplarité environnementale, un projet d'une telle ampleur pour corriger le "caractère accidentogène de la route et l'inconfort de conduite notamment en période estivale" paraît démesuré et archaïque, une vue rétrograde et symbole de la bétonisation. Cette route traverse un environnement riche et représente une route touristique exceptionnellement belle et caractéristique de la Lozère : environnement varié, rivière rochers, touristiquement exceptionnelle... qu'il serait triste de saccager.

Il me semble que pour diminuer le caractère accidentogène d'une route, il est absurde d'élargir celle-ci puisque cela signifie une augmentation de la vitesse et un risque accru d'accident, une empreinte carbone accrue également. Sans oublier un risque accru pour les vélos, alors que la Lozère souhaite développer les axes cyclables touristiques.

Aurore Guitton